

Nombre de  
membres en  
exercice

**95**

Présents et  
représentés

**90**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY**

### **SEANCE du 29 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux  
Le vingt neuf du mois de septembre à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Anancy, dûment convoqué en séance officielle le vingt deux septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni salle Cap Périaz à Anancy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

#### Délibération

Date de mise  
en ligne

6 OCT. 2022

Déposée en  
Préfecture le

5 OCT. 2022

#### Etaient présents

Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Martine COUTAZ, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Chantale FARMER, Pierre GEAY, Fabien GERY, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN, Sylvie LEIGNEL (suppléante de Christel CASSET)

#### Avaient donné procuration

Jean-Pascal ALBRAN à Monique PIMONOW, Frédérique BANGUÉ à Corinne BOULAND, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Sandrine DALL'AGLIO à Christian BOVIER, Gilles FRANÇOIS à Roland DAVIET, Fabienne GREBERT à Etienne ANDRÉYS, Frédérique KHAMMAR à Christian MARTINOD, Elisabeth LASSALLE à Pierre BRUYERE, Christiane LAYDEVANT à Isabelle DIJEAU, Patrick LECONTE à Jean-Louis TOÉ, Benjamin MARIAS à Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Pierre-Louis MASSEIN à Samuel DIXNEUF, Antoine de MENTHON à Anthony GRANGER, Laure ODORICO à Christian ANSELME, Tony PESSEY à Jean-Luc RIGAUT, Yannis SAUTY à François ASTORG, Guillaume TATU à Marion LAFARIE

#### Etaient excusé(e)s

Elisabeth EMONET, Charlotte JULIEN, Philippe MONMONT, Michel MUGNIER-POLLET, Christophe PONCET

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20220929-9906-DE-1-1  
en date du 05/10/22 ; REFERENCE ACTE : DEL-2022-214

## OBJET

### **SEMNOZ - VOTE DES TARIFS APPLICABLES À LA STATION**

*Patrick BOSSON, rapporteur*

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le conseil d'exploitation du Semnoz du 7 septembre 2022 ;

La station de ski du Semnoz, régie du Grand Annecy, commercialise pour la saison d'hiver 2022/2023 et la saison d'été 2023 un ensemble de prestations, pour lesquelles il convient de voter les tarifs :

- titres de transport sur les remontées mécaniques du domaine alpin (utilisés par le public et les scolaires),
- l'accès au domaine nordique (utilisés par le public et par les scolaires),
- les locations de matériel liés à la pratique de ski nordique, la ventes de produits divers,
- toutes les autres locations de matériels proposés par la station (luges, raquettes, etc),
- la vente de Goodies et produits dérivés,
- la mise à disposition d'espaces,
- les activités estivales,
- les secours.

Il est à noter que l'ensemble des tarifs applicables n'ont pas connu d'évolution depuis 2014.

Le Conseil communautaire du 30 septembre 2021 a acté la nécessité de re-travailler la grille tarifaire du Semnoz qui était trop complexe et peu lisible. Il a également été convenu que ce chantier permettrait de prendre en compte les recommandations du cabinet Klopfer concernant la nécessité de revaloriser les tarifs des prestations proposées par la station du Semnoz.

Un travail conséquent de refonte et de simplification de la grille tarifaire du Semnoz a été effectué au cours des trois premiers trimestres de l'année 2022. Ce chantier a nécessité la réunion de groupes de travail et de nombreux échanges avec les élus pour permettre l'élaboration de nouvelles grilles qui soient lisibles et respectent la vocation sociale du Semnoz.

Les tarifs proposés induisent les augmentations moyennes suivantes :

- tarifs alpins : + 6,6 % ;
- tarifs nordiques : du fait de la simplification massive de la grille, les produits commercialisés ne sont plus comparables et ne permettent pas d'estimer l'évolution ;
- tarifs été : + 5,7 %.

Après avis favorable du conseil d'exploitation du 7 septembre 2022, les nouvelles grilles de tarifs pour la saison hiver 2022/2023 et été 2023 sont proposées en annexe de la présente délibération.

Il est à noter que dans une logique d'incitation à la mobilité douce, un tarif réduit pour l'accès aux pistes de ski de fond a été intégré aux grilles. Ce tarif sera accessible uniquement sur présentation d'un justificatif horodaté, attestant l'utilisation d'un transport en commun jusqu'à la station du Semnoz.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :**

- de valider les nouvelles grilles de tarifs applicables sur la station du Semnoz, telles qu'annexées ;
- d'autoriser la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

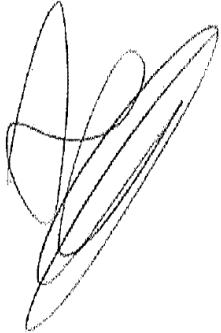
**LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Voix POUR : 82

Voix CONTRE : 2 (Benjamin MARIAS, Guillaume TATU)

ABSTENTION(S) : 6 (Étienne ANDRÉYS, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Chantale FARMER, Marion LAFARIE, Nora SEGAUD-LABIDI)

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.